Vers 4 heures et demie, six minutes plus qu'on croit être de Roubaix, entra cet dans l'estaminet Ducoulombier, en bordure du Pont-neuf, où il avait servi des pommes de terre frites sans les peler pendant malheureux, malgrésoin insistante à propos [illegible]

Dans cet état, il ne commettait six chopes et [illegible] pour [illegible] payer ce qu'il consommait, et, en vendant [illegible] ne pouvait consommer, [illegible]

Après vingt minutes d'attention, on consentit à payer [illegible] consommé. Ce M. Ducoulombier rendrait la casquette qu'il avait prise comme [illegible]

Refus du cabaretier et départ des six gamenants qui promettent de revenir dans [illegible] soirée.

Et, [illegible] vers deux heures du matin, [illegible] vérons-nous [illegible] et prirent d'assaut l'estaminet Ducoulombier.

M. Vanderviegche qui n'avait pu retrouver son [illegible] deux jours [illegible] sur la tête [illegible]

Ce fut [illegible] M. Vanderviegche [illegible] reux fut vite [illegible] tier, puis les quinze garnements sortirent et s'emparèrent de pavés énormes pesant de 40 à 12 kilos, laissés sur la chaussée, les lancèrent sur les portes et fenêtres.

Ce fut un véritable pillage. Tout volé en éclat.

En moins d'un quart d'heure, il ne reste plus un carreau de vitre, plus un panneau de porte, les verres et autres ustensiles furent réduits en miettes.

Une cabaretière blessée

Mme Ducoulombier qui au début de cette scène de sauvagerie se trouvait près du comptoir, reçut un énorme pavé sur la hanche gauche. Le choc fut si violent qu'elle tomba sur le sol.

Son mari et ses enfants accoururent et la transportèrent dans une autre pièce où des soins lui furent donnés.

Son état ne laisse pas la famille sans inquiétude.

Le courage de Mlle Ducoulombier

Quelques instants après, la Mlle Ducoulombier, outré de ce qui se passait, se mit sur le seuil de la porte en criant aux forcenés de terminer leur pillage.

Mais aussitôt, il se seoit empoigné à la gorge par l'un des individus qui, sortant un couteau de sa poche, menaça de le tuer.

Au même moment accourut Mlle Ducoulombier qui voyant le danger que courait son frère s'élance à la tête de l'individu et le bourre de coups de poings jusqu'au moment où il laissa tomber son couteau.

Heureuse intervention

Enfin, vers 11 heures 40, 7 ou 8 mu sieteus, d'une société de Roubaix, ayant pris part au festival du Mont-à-Leux, attirés par le bruit et contrés de ce qui se passait, déposèrent leur instrument dans un estaminet voisin et courageusement prirent la défense de la famille Ducoulombier.

Dès qu'ils les aperçurent les malfaiteurs croyant avoir probablement affaire à la police prirent la fuite.

L'émotion

L'émotion on le comprend sans peine est grande dans ce populeux hameau du Touquet.

Aucun des voisins de crainte d'être maltraités n'osa intervenir.

Mme Ducoulombier plus morte que vive a passé une nuit agitée et son mari, n'a pu se rendre à la mairie de Wattrelos que lundi matin.

L'enquête

Aussitôt M. Robert, commissaire de police, s'est transporté au hameau du Touquet pour procéder à une enquête.

Après avoir [illegible] trainés, dont il fit [illegible] un carreau, il a interrogé M. et Mme Ducoulombier, leur fille et leurs fils, M. Vanderviegh et plusieurs autres témoins.

A 8 heures 1/2, M. Robert rentrait à la Mairie.

Ainsi que nous le disons plus haut, il serait temps que la ville de Wattrelos soit pourvue d'un service de police plus considérable et en rapport avec l'importance de sa population.

Un suicide effroyable

A CROIX

Une femme qui se jette sous un train

La gare de Croix a été hier matin le théâtre d'un effroyable suicide.

Le train de voyageurs 2563 partant de Lille à 7 h. 30, venait de quitter la gare de Croix, à 7 h. 45, quant à proximité de la barrière de l'Allumette, le mécanicien M. Hochard, vit une femme descendre le talus assez raidé à cet endroit et se précipiter en avant de la machine.

Quinze mètres à peine la séparaient de la locomotive. Le mécanicien s'efforça au frein et parvint à stopper presqu'aussitôt, mais déjà la mach ne et cinq wagons avaient passé sur la malheureuse.

Le conducteur M. Déberide en immédiatement prévenir M. Dauphin, chef de gare de Croix qui lui, appela M. le docteur Wallez.

On parvint après m lte difficultés à retirer le corps de la femme qui se trouvait entre les deux rails — à côté d'elle on retrouva un pot au lait n'ayant qu'une légère fouture et [illegible]

Le train reprit ensuite la marche vers Roubaix.

M. le docteur Wallez arrive presque en même temps que M. Dauphin, prodigue les premiers soins à la victime qui respirait encore, mais tout fut inutile.

Elle heure après elle expirait dans d'horribles souffrances et sans avoir pu prononcer une seule parole permettant d'établir son identité.

M. le chef de gare fit transporter le cadavre dans un petit local dépendant des magasins de la petite vitesse où le public fut admis à y pénétrer afin de reconnaître la [illegible]

La mort a la jambe droite sont complètement écrasée; le pied gauche ne tient plus que par quelques lambeaux de chair. La figure ne porte pas la moindre égratignure. C'est une personne de 27 à 30 ans; la peau brune, les cheveux châtains, vêtue assez convenablement d'un corsage à petit carreaux noir'an [illegible] jupon raye, de bas noirs et de petites pantoufles.

Elle ses épaules elle portait un fichu de laine également noir.

Une personne prétendit que c'était la femme d'un ouvrier de l'usine Holden, de Croix. On alla chercher celui-ci, mais il ne la reconnut pas. L'émotion fut si grande chez cet homme qu'il perdit connaissance en sortant de cette morgue improvisée.

Vers neuf heures et demie, M. le commissaire de surveillance de la Compagnie du Nord est descendu à Croix pour ouvrir une enquête.

Le lieu du drame se trouvant sur Wasquehal, le cadavre a été transporté à la morgue de cette commune.

A deux heures, M. Pradier, commissaire de police du 1er arrondissement à Roubaix, est descendu à Croix et Wasquehal pour ouvrir également une enquête, il en est de même de la gendarmerie.

M. l'inspecteur principal de la compagnie M. Schneider, commissaire spécial à Lille, sont venus, à trois heures, examiner les lieux, puis ils sont rendus à la Morgue de Wasquehal.

Quelque le brigadier de gendarmerie Moreau ait fait défiler devant le cadavre un grand nombre de personnes, on n'avait pu [illegible] jusqu'à ce jour, [illegible] identité.

A la dernière heure, on prétendait que c'était une femme habitant le quartier du Pile, à Roubaix. Mais rien n'est venu confirmer ces [illegible]

FÊTE COMMUNALE DE LILLE

La journée de Lundi

La journée de la fête communale n'a rien à envier à celle de dimanche en tant que réjouissances et succès.

Depuis nombre d'années, en effet, les fêtes de Lille n'ont été suivies avec plus d'empressement par toute la population et celle des environs. Il est vrai de dire que le temps particulièrement favorisé ces fêtes cette année, ce qui a engagé le public à y prendre part.

Dès huit heures du matin, nos braves sapeurs-pompiers se rendaient, mus que en tête, au slanc pour y tirer à la cible. A dix heures, ce tir était terminé. Sur le parcours la foule les a acclamés à maintes reprises.

Pendant ce temps, les joueurs de bouchon continuaient la lutte commencée la veille, avec d'autant plus d'ardeur que les prix étaient importants : 155 fr. à chaque jeu.

Voilà pour la matinée.

L'après-midi, à trois heures, chacun se transportait vers le quai Vauban, en face les Docks pour assister au

Le jeu de bague sur l'eau

Rien de plus divertissant que le jeu de bague sur l'eau, mais il faut une foule énorme à la fois : nul elle des deux heures et demie sur le quai Vauban. Voici en quoi consiste ce jeu :

Un plan incliné long de cinq à six mètres est installé sur le quai. Tout le long de ce *plan roule une selette mobile sur laquelle* se concurrent s'installe. A environ deux mètres de l'extrémité inférieure se trouve une planche à laquelle sont placés divers anneaux dans les lutteurs doivent décrocher à l'aide d'une baguette.

Au signal donné, la planchette se met en mouvement et précipite la cavalier dans l'eau.

La lutte a été chaude, car, commencée à trois heures précises, elle ne s'est terminée qu'à quatre heures et demie.

Plus loin, place Nouvelle Aventure s'étaient

La course en sac

*Les d*ivertissements n'ont pas manqué sur la place de la Nouvelle-Aventure car, après les jeux de bouchon qui avaient eu lieu le matin, venait la course en sac à trois heures de l'après-midi.

Nous ne donnerons pas une description de ce jeu que tout le monde connaît. Disons seulement qu'il a été fort animé et que les spectateurs en ont longtemps réjouis.

A signaler un accident heureusement sans gravité. Un concurrent Ferdinand Chastin, filtier, rue des Etaques, 37, a fait une chute et s'est blessé à la cuisse droite en quittant son sac. Il a été pansé immédiatement à la pharmacie Herring, place de la Nouvelle-Aventure.

Bascule hydraulique

A quatre heures, les amateurs de jeux humides ont pu s'en donner à cœur-joie place St-Martin et place Madeleine-Cuniler. Plus d'un concurrent s'est vu applaudir pour son adresse; on trouvera plus loin le nom des vainqueurs.

Les concerts

A la même heure, les dilettante pouvaient se délecter dans des chots d'harmonie : d'un côté, au Jardin Vauban, on l'*Orchestre Symphonique*, supérieurement dirigé par M. Oscar Petit, s'est fait chaudement applaudir ; de l'autre, rue du Faubourg de Tournai, où la vaillante *Fanfare de Fives* exécutait magistralement les morceaux qui lui ont valu les lauriers qu'elle a recueillis à Douai. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les applaudissements ne lui ont pas été ménagés après chaque exécution.

Le concert a donné, pendant toute l'après-midi, une grande animation au faubourg de Fives.

Les ballons

L'un des clous de la journée de lundi était, la fête aérostatique. Il n'y avait pas moins de cinq ballons qui devaient s'élancer dans les airs au coup de six heures :

1° *La Ville de Lille*, de l'Avenir aérostatique du Nord, place Richebé, pilote M. Demarescaux ; 2° *L'Alliance*, et la *Ville de Lille*, de l'Emulation aérostatique, place Sébastopol, pilotes MM. Desfive et Julhes ; 3° *Le Vigilant*, de l'Emulation, place Vanhoucke, pilote M. Monsitte ; 4° *Le Panthère*, de l'Emulation, place de la Nouvelle-Aventure, pilote M. J.-B.

Place Sébastopol, l'harmonie le Réveil musical charmait les spectateurs par l'exécution de jolis morceaux et place Vanhoucke, c'était la fanfare des Amis-Réunis de Wasquehal, qui se faisait applaudir.

A six heures sonnant, les deux aérostats se sont élevés majestueusement dans les airs.

A l'heure où nous écrivons, nous ne connaissons que l'atterrissement de trois des ballons : *Le Panthère* qui est descendu à Ascq, *L'Alliance* et la *Ville de Lille*, descendus à Sailly-sur-la-Lys. Tous trois de l'Emulation aérostatique.

La soirée

Que dire de la soirée et des illuminations de l'Esplanade, si ce n'est que répéter l'acclamation générale : « C'est beau ! C'est superbe ! »

En effet, les allées de l'Esplanade depuis le Ramponeau jusqu'au bout présentaient un aspect féerique, enchanteur.

On avait accès aux allées, par le Ramponeau, et passant sous deux grandes portiques de rampes de gaz, au fronton desquels brillaient en lettres de feu les mots : Vive la République !

Puis, on longeait les allées lumineuses, où les verres de couleur se mêlaient aux lanternes vénitiennes multicolores, on arrivait au Kiosque du Rond-Point, tout illuminé également, où l'excellente musique des sapeurs-pompiers, a donné un de ses plus brillants concerts. Aussi, la foule s'est-elle salué de ses bravos énergiques cette phalange artistique si bien dirigée par M. Bourel.

En face du kiosque, on admirait le pont Napoléon, tout ruisselant de lumière et artistement décoré, il fallait un admirable pendant au pont du Ramponeau, brillamment illuminé lui-aussi.

Entre ces deux ponts, circulaient, sur la Deûle, de gracieuses gondoles, étincelantes sous les girandoles de verres et de ballons multicolores qui les garnissaient. De ce côté, on arrêtait un moment et figurer sur les Vénise. De distance en distance, des flammes de bengale jaunâtre, tant sur la foule que sur les gondoles, du temps vives, rouges ou vertes, qui plus merveilleux aspect.

C'est à regret que, vers onze heures et demie, la foule s'est retirée, on ne se serait pas lassé d'admirer ce qui offrait et digement les deux journées de fêtes consécutives.

Le plus jeune portant de la course Lille-Dunkerque, M. Eugène Turbelin, de Lille, âgé de 16 ans seulement, a fourni la course en 3 h. 1 m., sur une machine de 15 kilos, battant le praticien qui parcourait de 100 kilom. sur route de Le Quesnoy à Guise et retour, ainsi que de nombreux autres sonors et vétérans.

Chronique du Sport

Course pédestre

Il est organisé pour la fête du 14 juillet, une grande course pédestre de Lille à Armentières, soit 100 kilomètres.

La mise des coureurs est fixée à 3 francs.

Les très beaux prix en espèces, en médailles seront décernés aux vainqueurs.

Les coureurs qui désirent se faire inscrire doivent s'adresser au Jeu-de-Boulogne, 1, ancien Café Linier, actuellement café Félix Demarche.

Les régates de Calais

Hier ont eu lieu devant une foule immense les régates de Calais dont voici les résultats :

1re course, juniors. Embarcations de construction libre, bordant 4 avirons de couple :

1er prix, une longue vue offerte par le ministre de la marine : Rubis de l'Union Nautique de Valenciennes.

2e prix, Julo de l'Emulation nautique de Boulogne.

3e course. — Embarcations de plaisance à cinq 2 rameurs. — 1er prix, Petit Bleu, à l'Union nautique de Calais — 2e, Calin-Calais, à l'Union nautique de Calais.

3e course. — Gol ile. — 1er prix, M. Cazelles — 2e, Delpierre — 3e, Delaporte — 4e M. Toulier.

4e (juniors). Embarcations de construction libre. — 1er prix. M. Mytho, de l'Emulation naut que de Boulogne. — 2e, Delaporte, de l'Union nautique de Calais. — 3e, Tant-mieux, de Boulogne-Club.

5e course — Pénissière. — 1er prix, Bienvenue au Sport Nautique d'Amiens ; 2e, Rat-d'Eau au Rowing Club de Gand ; 3e, L'Artifat de l'Union nautique de Saint-Cloud.

6e course (seniors). — Embarcations de construction libre, bordant deux avirons de pointe. — 1er prix, Iris Orage, au Club nautique de Gand. — 2e, Perol, au Sport nautique d'Amiens. — 3e, Grâce l'Eau, au Boulogne Club. — 4e, Sapristoche, à l'Union nautique de Calais.

7e course (juniors). — Embarcations de construction libre bordant 4 avirons de pointe. — 1er prix, *Moïlle, du sportlog dunkerquois*; 2e rat-tripoux l'Ut-pis du Boulogne-Club, 3e K. Ladd, de l'Union nautique de Calais.

8e course (seniors). — Embarcations de construction libre, bordant 2 avirons de couple. 1er prix Mondes, du Sport nautique d'Anvers ; 2e Rat-d'Eau du Rowing Club de Gand ; 3e Julo de l'Emulation nautique de Boulogne.

9e course. Bateaux de concours. — 1er prix. *Calais II*; 2e, Calcéien ; 3e, Bécasse.

10e course (seniors). — Embarcations de construction libre bordant 4 avirons de pointe. — 1er prix, Coquette, de Sport nautique d'Amiens ; 2e, Mopsie, de l'Emulation nautique de Boulogne ; 3e, Banlieue, du Club nautique de Gand.

Courses de Béthune

Les courses organisées par la société hippique de l'arrondis ement de Béthune auront lieu le 2 Juillet prochain à l'hippodrome de la Busselère.

Courses au trot

1re Course. — Prix de la Société d'Agriculture (au trot attelé).

300 fr. offerts par la Société d'Agriculture.

Engagements reçus aux bureaux de la Sous-Préfecture jusqu'au Lundi 25 Juin, à 3 heures du soir.

2me Course. — Prix de poloise (au trop monté) 500 francs, offerts par la Société hippique.

Engagements reçus jusqu'au Samedi 24 Juin, à la Sous-Préfecture à 3 h. du soir.

3me Course. — Prix du Gouvernement (trot monté). 1.000 francs offerts par le Gouvernement de la République.

Engagements reçus aux bureaux de la Sous-Préfecture jusqu'au Samedi 24 juin, 3 heures du soir.

4me Course. — Prix du Conseil général (trop monté). 1.200 francs offerts par le Conseil général.

Engagements reçus aux bureaux de la Sous-Préfecture jusqu'au Samedi 24 juin, 3 heures du soir.

5me Course. — Prix de la Société à hippique (trot attelé). 1000 francs offerts par la société.

Engagements reçus jusqu'au Mercredi 21 juin, bureaux de la Sous-Préfecture, jusqu'à midi.

Courses au galop

Course plate. — Prix des Amateurs. — Hacks et hunters (gentlemen riders)

Course de haies. — Prix des Dames. — Hacks et hunters (gentlemen riders)

LE NORD

Armentières. — *Accident.* — Lundi matin, vers sept heures et demie, une jeune ouvrière de la filature de M. Hurtrel-Béghin, rue de l'ancienne gare, Pauline Lemaire, 15 ans, a été victime d'un accident.

En voulant retirer du fil qui s'était enroulé autour des rouleaux de renvoi, cet e ouvrière eut le bras droit pris et brisé par un cylindre.

Prévenu aussi ôt, M. le docteur Trasnel, avec son aide-opé ateur M. Dubrulle, a pu, vers neuf heures et demie, qu'à onze heures du matin.

VALENCIENNES

Vol. — Rapin Léon, 13 ans, rue de Famars, 6, inculpé de vol au tiroir chez M. Duchatelet, épicier, rue de Famars. Ce jeune voleur avait déjà été arrêté le 24 mai pour le même délit.

Arrestation. — M. Bilge-Rosebaes, Ange, tanneur sur bouvet, demeurant dans les Allés, a été arrêté pour outr ges au garçon.

Le général Guichard, — Le général de division Guichard, accompagné de son officier d'ordonnance, est arrivé à Valenciennes hier soir, à 6 heures. Il est descendu à l'Hôtel du Commerce.

Aniche. — Hier a eu lieu le mariage de notre confrère, M. Gaston Adriamenz de la *Frontière*, de Maubeuge, avec Mlle Angèle Rosalie, fille de l'ancien instituteur de Ferrière-la-Grande, actuellement pensionnaire de l'hospice départemental de Douai. Le marié M. le sénateur, Maxime Lecomte, M. Maxime Lecomte, instituteur à Anzin, son oncle; pour la mariée, M. le député Herbo et Anzieux, sous-préfet, à Maubeuge, son parent. Dans l'assistance on remarquait M. Henry Senlfort, conseiller général, Vaïrant, maire, et Nutiles, adjoint de Maubeuge, Gérard, adjoint d'Anzin, etc.

CAMBRAI

Hausse. — Samedi matin, un jeune homme de dix-sept ans, Paul Blary, cultivateur, partait aux champs dans une petite voiture attelée d'un cheval.

Au moment où elle gravissait un petit monticule, la voiture n'étant plus d'aplomb, tomba sur le malheureux Blary, qui fut tué net.

AVESNES

Le Quesnoy — *Chien frénétique.* — Depuis quelque temps la ville du Quesnoy était paisible concernant les chiens atteints d'hydrophobie, mais il paraît que cette terrible maladie a fait quelque apparition dans les environs. Un chien qui vient d'arriver hier soir à 6 heures aux environs de la gare.

Les deux frères Carlier Joseph et Auguste, demeurant au jardin à proximité du chemin des Croix, et pour une futilité — une branche de groseiller cassée — Joseph Carlier, s'est jeté sur son frère Auguste, le terrassa et *frappé fortement à la tête et sur toutes les* parties du corps. De plus, il l'a mordu et lui a mangé le bout du nez.

Le docteur Wappelhorst assistât ont constaté les blessures.

DUNKERQUE

Fraternisation. — Le vapeur *Paraguay*, des Chargeurs-Réunis, est parti le 3 juin de Tamatave, allant de la Plata à Dunkerque avec des laines pour Roubaix. Nous avons [illegible] (allégeo, 8, 14 an 15 centimes).

Le sémaphore signale [illegible] le 12 juin, allant de Jombay à Dunkerque, avec des laines, peaux et graines [illegible] du 21 au 22 courant.

Le yacht [illegible] *Georges*, venant de Boulogne, est sorti du port de Dunkerque, lundi après-midi, 12 courant.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Le concours régional. — *Les décorations* : Outre les décorations que l'on connaît déjà, le ministère de l'agriculture a accordé les plus des prix du concours, remis le croix de chevalier du mérite agricole à Bailly, Bouvier, Rolin, de Bulbert, Cuvillier, Fouquier, Carton, de Rebecqui, Cuvillier, Colloque, Debaire, de Rebecqui, Lemaire, Sailly, Sailly, Pelé, Plouvier, Farrat, Courtois, Andrieux, Sailly, Sailly, de Carvin, Lecomte, d'Arras.

On ne pouvait faire de plus digne choix.

BÉTHUNE

— Lundi matin, un journalier, Clément Blasimont, qui depuis plusieurs semaines fréquentait les billards de la place du Marché, Tout-Vent, il fut et de se trouvaille à un voisin comme sous le nom de *Quotidie*. Depuis quelques jours ces billards étaient désertés depuis le 20 mai du *Quotidienne*, s'empressa d'avertir le propriétaire de ce dernier. Le tenancier a vu cet individu et a pu en faire le signalement.

Mardi, commissaire de police, a dressé procès-verbal.

LENS — *Le Théâtre.* — A la demande générale, la troupe théâtrale de Roubaix, en ce moment en séjour à Lens, donnera un spectacle d'un [illegible] *Gilbert*, pièce en 5 actes, comique en 3 actes, tragique, a obtenu ici un si vif succès il y a quelques jours.

La tentative criminelle de Pont-à-Vendin

Les deux frères Fréchon, Auguste, âgé de 17 ans, et Xavier, âgé de 14 ans, demeurant à la commune de Pont-à-Vendin (rue quatre coupes) se revoient que la journée, se sont [illegible] amant sans le blesser, s'est, hier soir, constitués prisonnière entre les mains de M. le Procureur de la République à Béthune.

Aussitôt la gendarmerie de Lens informée s'est rendue à Annay-sous-Lens et habite cette dame, et elle a procédé à une minutieuse perquisition dans les [illegible] tant pour [illegible] et diverses [illegible] fermées à clef.

Beuvry. — Dimanche dernier, une moyenne agent à rencontré, portant le n° 1,011, a été la présence de M. Louis Cambier, pendant qu'il se promenait sur la place de Beuvry au milieu des lorsques fortunes montrée à l'occasion de la ducasse.

Montbernanchon. — Des nommés Philibert Allouchette, femme Cocon, âgée de 65 ans, ménagère à Montbernanchon qui se livre ordinairement à la fraude a été prise en flagrant délit par deux gendarmes en tournée et conduite à la maison d'arrêt de Béthune. Elle avait caché dans un paquet deux [illegible] de cartes belges.

Bruay. — Samedi vers six heures du matin, s'est tué à 2 lieues du fond de Bruay, un ouvrier, Alexandre Jean, 30 ans, rendant de l'exploitation dans un tonneau avec 6 autres ouvriers a perdu l'équilibre à environ 50 mètres du fond et tombé dans le *Fournion* où on l'a retrouvé mort. On suppose que cet ouvrier avait négligé de fermer le tonneau comme le prescrit le règlement.

— Laurent Guilbert, 31 ans, manœuvre à la fosse n° 3 des mines de Bruay a eu la main droite écrasée en emballant une barline à l'accrochage.

SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Acte de désespoir. — Le jui l 8 le premier train se rendant de St-Pol à Arras ommenait beaucoup de vie vers un [illegible] régional d'Arvin.

A la gare de Gauy-sur-Ternoise, un homme qui se présentait très convenablement pour prendre place sans un compartiment de la classe lorsque M. X..., habitant St-Pol, crut devoir le renvoyer d'un façon brutale hors du wagon.

Ce voyageur surpris par cette brutalité et il est fait intellimement écrasé, le train se remettant en marche, sont le mangrésé et le courage de M. Demont, contrôleur qui fit sauter le frein et parvint ce temps maintenant à la force du poignet le villageois pendant un certain parcours du prêt de sa vie.

Les témoins de cette scène adressèrent leurs félicitations à M. Demont.

SAINT-OMER

Tir à l'arc. — Le grand tir à l'arc organisé par la société de St-Georges sous le concours de l'administration municipale a eu lieu hier après-midi.

Beaucoup d'archers venus de tout côtés y ont pris part.

Le prix dont l'importance s'élevait à 1400 francs en espèce ont été attribués :

Le 1er 200 fr. à M. Emile Louire, de Marville ; le 100 à M. Dejonghe, de Roubaix ; le 100 à M. Jules Colin *d'Aurélecques* ; le 50 à M. Brognet de Bouvigny ; le 25 à M. Hondemaeker, d'Houlbeck ; le 25 à M. Dutemple, de Rosendaël-Dunkerque.

Le 4e, 50 fr., et les 5e à 6e prises à 15 francs ont été obtenus par divers.

Deux médailles en vermeil ont été accordées, l'une à la société d'Ypres (Belgique) qui était la plus éloignée et l'autre à la société de Bergues qui était la plus nombreuse.

Aubigny. — Une tentative de vol avec escalade a eu lieu la nuit dans la demeure de M. Selinger, représentant de commerce.

Quantités. — Il a été commis proche-fait contre le sieur G... de Bainghem pour vol de bois et d'écorces appartenant à M. de Lengueseing.

Les fils électriques

A propos de l'accident qui s'est produit l'autre semaine dans un établissement d'Epinal, où le contact des fils électriques a failli déterminer un second e, il n'est pas oiseux de signaler une mesure que publie le Soc été d'hygiène de de Milan.

L'auteur relève plus de cent accidents à New-York au cours d'une seule année; la municipalité de la grande ville américaine a dû enlever en 1900 plus de cent dix kilomètres de fils conducteurs-aériens.

Les fils souterrains n'occasionnent pas moins de dangers.

A Paris et aussi à Nancy, des chevaux *étaient frappés en passant sur certains points* de la voie.

Les chevaux de Grèce faillit être foudroyé par un fil électrique rompu, à Athènes.

UN MONSIEUR offre gratuitement de guérir radicalement les Personnes et Enfants qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, tritons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, de la vessie, de la prostate, etc., un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement de nombreuses personnes. Ce moyen a sauvé du vain tous les remèdes précédents. Cette offre, dont on apprécierà le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire pour lettre de renseignements à M. VINCENT, 6, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées. 3686

Nouvelles à la Main.

Au bureau du téléphone.

— Pardon, monsieur, voici c'est minutieuse mes complètes que vous occuy. Ti ! ti ! ti ! ti !

— Oh ! ci ne fait rien ; moi, j'ai droit à six minutes.

— Pourquoi ?

— Eh bien, je suis bé... b... bé... bégue !

***

Un oncle avare à son héritier :

— Mon neveu, tu me fastes par tes appels de fonds continuels. Nullemds rien de moi tant que je vivrai.

— Oui, mon oncle, oui, mon oncle chéri, tant que je vivrai...

— Que quoi ?

— *Que je puis mourir avant vous.*

Alors...

BEULE-MAHON.

Le Seul *Véritable Alcool de Menthe, c'est le*

MENTHE RICQLÈS

Recommandé contre les maladies [illegible] Hygiéniques et rafraîchissantes

A l'IVOIR CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Et de TOILETTE, DENTIFRICE exquis

Exiger le nom RICQLÈS sur les flacons.

Etat-civil de Roubaix

Du 11 juin

Naissances. — Jules Vanrentenbrom, rue de la Guinguette, 54. — Paul Beuvelier, rue de Tourcoing, 8. — Angèle Hotel-Dien. — Aline Tant, rue Bayard, 34. — Marie Bonté, rue La Fabulaine. — Hélène Dumortier, rue Hotel-Dien. — Ernestine Dupuis, rue de l'Industrie, 1. — Rachel Delerbre, rue Pierre-Ch ns, 3. — Gustave Vrouvelline, rue de Lannoy, 13. — Jules Dupuis, rue de l'Alma. — Jean Roubaix, rue du Nouveau Monde. — Marthe Jeanne, rue Pierre-Ch ns, 60 rue de Lille. — Lucie Lefebvre, 3 rue Imagerie Nationdonne or, 20. — Etienne Talbot, rue de l'Alma, rue Arts, 185. — Rosalie, Sonet, rue Pierre-Ch ns, 60 rue de Lille. — Jules Vaeker, rue Jean, rue des Arts, 102. — Eugène Veinmoz, 21 rue de Lannoy, 65. — Lucien Verbeke, rue de Lannoy, 65. — Désiré Dupuis, rue Dupuis, 21. — Louis Herman, 36 rue Jean, 21.

Mariages. — Jules Dumortier, ouvrier, 24 ans, rue Pierre-Ch ns, 60 et Mathilde Maurer, 24 ans, rue Pierre-Ch ns, 60. — Jean Roubaix, 21 ans, rue des Fossés, 18 — Charles Decoquet, 21 ans, rue du Bleu, 9 et Célina Moreau, mécanicien, 21, rue du Bastin, 1. — Adolphe Verbecke, mécanicien de beurre, 36 ans, Wasquehal et Julie Vanrent, 20 ans, rue Perrot.

Change de Fonds publics

J. BULTÉ

35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.

Paie un mois avant leur échéance les coupons [illegible] et officiellement connu.

Adresse gratuitement aux dentes les valeurs ainsi que sur les trages français et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 13 juin 1893.

Le marché du comptant continuera par son animation avec la suite des opérations à terme.

Le 3 0/0 s'avance à 98 0.

Le 3 1/2 fait à 106 17.

La Rente Italienne est plus lourde à 90 30. La situation de l'Italie, au point de vue monétaire, est difficile et le hausse du change maintient le taux qui méri e d'être surveillé.

L'Extrême-Orient est en scène : [illegible] les illations contiennent le se ... de l'Est le n'est pas dangereuse.

Le Portugal est [illegible] à 24 1/2.

Cours des soudeuses sur les sociétés de crédit.

La Banque de France est [illegible] 3700.

Le Crédit Foncier est [illegible] 1.000 francs qui a acquis [illegible] semaine dernière.

Le Crédit Lyonnais a été demandé à 763 75.

Le Crédit Mobilier a été demandé à 1.000 francs et [illegible] à 485.

La Société Générale est fermement tenue à 470. L'action des Immeubles de France monte à 499 50.

L'Obligation du Chemin de fer de Vincennes du Nord-Est de l'Espagne constitue, à 453 75, un bon placement à 5 65 0/0 impôt déduit.

A signaler une cert ine activité sur le marché des titres de la Société des Cités de Redon et Cordières Parisiennes. L'action se traite à 508 et 510 avec tendance à la hausse.

L'obligation des Chemins Economiques est à 434 50.

Ch. HEYMANN-C.

10, rue du Quatre-Septembre. — Paris

Le Comptoir de Change

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

LILLE — ROUBAIX

60 bis, rue Nationale | *6, rue de la Gare.*

PAIE immédiatement à présent et au cours classement ni bordereau.

1° *Sans frais* les coupons : Russes, Hongrois, Anglais, Suédois, Chemins de fer français, etc., etc.

2° Tous autres Coupons Français et Etrangers, à 1 0/0 pour le Comptoir, moyennant commission tarifaire suivant le délai d'escompte.

3° Tous titres remboursables.

EXCEPTÉ : les Rentes non part ciptées [illegible] Titres coupons [illegible]

EXCEPTÉ : les Rentes non part ciptées [illegible] Titres coupons [illegible]

Ventes avec option de revente après trange.

A 2 francs l'écart de Valeurs à lots de tout repos telles que Lots Congo, Bons Panama, Bruxelles, Anvers, etc., etc.

Conditions particulières pour les Sociétés financières.

SOCIÉTÉ HOUILLÈRE

DE

FLINES-LEZ-RACHES

Siège social à Douai (Nord)

Les membres fondateurs de la Société *Houillère de Flines-lez-Raches* ont l'honneur d'informer les Actionnaires de la Société, qu'ils ont mis à leur disposition, à titre de prêt, contre espèces, [illegible] sous-actions, la délivrance de souscription, qu'ils ont en vertu [illegible] Actionnaires [illegible] ont [illegible] effectuée incessamment en l'étude de Me FONTAINE, notaire à Douai, et que la Société sera définitivement constituée dès ce jour, conformément à l'article 5 des statuts de la Société.

En conséquence, les Actionnaires possédant au moins 10 actions sont, dès maintenant convoqués à l'Assemblée générale qui se tiendra en la salle basse de l'Hôtel-de-Ville de Douai, le 23 juin 1893, à trois heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR :

1° Nomination des administrateurs (articles 20 et 21 des statuts).

2° Nomination des membres du Conseil de surveillance des commissaires (article 30 des statuts).

[illegible]

BONS PANAMA

Tirage du 15 juin 1893

Gros Lots { 250,000 francs. 100,000 francs.

Le Crédit Lyonnais, agence de Roubaix et de Tourcoing, vend ces Bons à 500 fr. et les reprend jusqu'au 21 juin inclus à 500 fr.

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

DU 10 JUIN

Cote officielle de 4 heures 1/2.

Régime de la Plein et de l'Elongaux

Livraison	TYPE 1 Cours	TYPE 2 Cours	TYPE 3 Cours
Janvier	4 975	[illegible]	[illegible]
Février	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mars-avril	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avril	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juin	4 85	4 85	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Août	4 875	[illegible]	[illegible]
Septembre	4 90	[illegible]	[illegible]
Octobre	4 95	4 950	[illegible]
Novembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Décembre	4 925	[illegible]	[illegible]

Vente à [illegible]

Type A.

Janvier	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Février	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avril	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juin	4 85	[illegible]	[illegible]

Solde

Janvier	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Février	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mars	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avril	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juin	[illegible]	[illegible]	[illegible]

DÉTAIL DES VENTES

Après bourse

Juillet	5.000	[illegible]	4.85

Tendance soutenue

BOURSE DE BRUXELLES

Emp. 3 1/2 p. 1.	104 75	Russe, 1st, 1880.	106 50
— sér. II	102 60	Nouvelle 1889.	— —
— sér. III	102 25	Ottomane 1. c.	— —
— —	101 20	— 1874	— —
— 2 1/2	81 10	— 1865	— —
Amortis 4 1/2	— —	Tunisie 1884	51 50
— 3	— —	— 1888	316 —
— 2 1/2	— —	Gand	110 —
Cr. cons. 4 1/2	116 10	—	160 —
— 3	110 —	—	165 50
— 2	69 75	Congo	23 85
— 2 p 1868	— —	—	103 —
— 3 p 1868	104 25	—	103 —
Anvers 1887 lib.	[illegible]	—	[illegible]
Anvers 1887	[illegible]	—	[illegible]

Bourse commerciale de Paris

DU 13 JUIN 1893

Fermes	13 mai			
	Ouv.	Clôture	Ouv.	Clôture
Courant	25 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juil et	25 [illegible]	25 60	25 [illegible]	25 [illeg